

**SYNTHESE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016 - SALLE DES FETES DE LAPERCHE**

Dans une ambiance automnale ensoleillée, ce **28 septembre 2016**, à **8 h 30**, en la salle des fêtes de **LAPERCHE**, se sont réunis les conseillers communautaires, installés sur des tables magnifiquement fleuries.

**Jacques GUILLOT**, Maire de LAPERCHE et **Christian MARTINAUD**, maire-adjoint et vice-président de la CCPL chargé de l'habitat et des bâtiments intercommunaux, ont chaleureusement accueillis les participants.

Jacques GUILLOT a indiqué à cette occasion dans son discours, son désir de voir maintenir les petites communes, qu'il considère les mieux placées pour défendre le patrimoine local.

**Le Président Luc MACOUIN** ouvre ensuite la séance et donne la parole à **Emilien ROSO**, vice-président de la CCPL chargé du **Tourisme** :

**Emilien ROSO** précise

- l'importance économique directe et indirecte de l'activité touristique,
- le travail réalisé par le cabinet Nouveaux Territoires et les responsables du tourisme de la CCPL en ce qui concerne l'étude préalable à la nouvelle organisation touristique territoriale. Par ailleurs, il précise que Nouveaux Territoires accompagnera la CCPL dans la mise en place de la taxe de séjour.

En conclusion, **Emilien ROSO** expose le projet de mise en place d'un réseau de professionnels qu'il conviendrait de mieux structurer pour promouvoir et développer l'activité touristique

**Environnement – Développement Durable- Agriculture :**

**Jean-Luc GARDEAU**, vice-président, indique qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, selon le libre choix des communes, la collecte des déchets ménagers sera réalisée en porte – à – porte, pour 73 % des foyers de la CCPL.

Une lettre d'information sera adressée à chaque foyer concerné.

Puis, le conseil communautaire suite aux décisions des communes, détermine le zonage de collecte des déchets et fixe les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), à

- 9,99 % pour la collecte des déchets en porte – à – porte et
- 7,50% pour la collecte des déchets en apport volontaire.

**Elise SAINT MARC**, chargée de mission environnement - ☎ **06 07 67 77 45**- se tient à votre disposition pour [tout renseignement complémentaire.](#)

**Economie-Aménagement du Territoire :**

**Sylvie VERGNE**, vice-présidente, présente le compte-rendu de la Nuit du Numérique réalisée avec notre partenaire de développement économique, Garonne expansion, qui a connu un succès énorme : plus de 100 participants et le témoignage d'intervenants de grande qualité ! Il s'en est suivi un échange chaleureux au sein des différents ateliers en place. Cette soirée est le début de nouvelles opérations à venir. A noter sur vos agendas la Start Up est dans le pré, les 5 et 6 novembre prochains : <http://www.ccpl47.fr/> !

## **Communication :**

**Fabrice ESPOSITO**, vice-président, souligne que la fréquentation du site internet progresse. Il ne demande qu'à être alimenté par les commissions de travail communautaires et les associations qui sont invitées à présenter leurs informations pour le site au secrétariat de la CCPL : ☎ **05 53 94 49 21** ou **communautescommunes@ccpl47.fr** (H.B. sauf vendredi après-midi).

Le totem du stade intercommunal Pierre PERIE, sis à La Sauvetat du Dropt, est renouvelé. Le projet est présenté au conseil communautaire.

Le bulletin d'information communautaire annuel, en préparation, sortira en décembre.

## **Culture :**

**Noël DE NARDI**, vice-président, présente le compte-rendu détaillé des activités des trois premiers trimestres 2016.

Le nombre d'opérations et leur fréquentation prouvent l'importance donnée par la CCPL à l'activité culturelle.

## **Sports :**

**Jean-Marie FARBOS**, vice-président, fait le point sur les résultats techniques très satisfaisants du robot de tonte du stade intercommunal en notant l'amélioration de la qualité de la pelouse.

Il indique que le comité de pilotage chargé de l'étude de l'éventuelle prise de compétence d'équipements sportifs de la commune de Miramont se réunira en octobre.

## **Habitat-Bâtiments intercommunaux :**

**Christian MARTINAUD**, vice-président, présente :

-le projet de réorganisation de la signalétique intérieure de la maison de santé pluri-professionnelle sise à Miramont de Guyenne,

-les différents contrôles de bâtiments en cours et

-les travaux d'accessibilité des différents bâtiments intercommunaux accueillant du public qui sont programmés pour 2017 et 2018.

Les questions diverses sont abordées. S'en suit un dialogue très constructif.

Monsieur le Président clôt la séance et donne la parole à Monsieur le Maire qui invite les participants à partager un moment de convivialité.